



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Peinture

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Marabu GmbH & Co. KG, Zweigniederlassung Schweiz
Flurstraße 55
8048 Zürich
Schweiz
No. de téléphone (+41) 79 46 35 35 0
Service émetteur / Department product safety
téléphone
Adresse email de la PRSI@marabu.com
personne
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse: 145 (24 h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

EUH208 Contient 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one, Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one, Peut produire une réaction allergique.

Informations complémentaires

Etiquetage selon le règlement (UE) no 528/2012

Contient un produit biocide: Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Peinture contenant de l'eau et à base de résines acryliques



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

Composants dangereux *****Bronopol (DCI)**

No. CAS	52-51-7
No. EINECS	200-143-0
Numéro d'enregistrement	01-2119980938-15
Concentration	>= 0,01 < 0,1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H335
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H312
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 10
Aquatic Chronic 1	H410	M = 1

Pyrrithione zinc

No. CAS	13463-41-7
No. EINECS	236-671-3
Numéro d'enregistrement	01-2119511196-46
Concentration	>= 0,01 < 0,025 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 2	H330
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410
STOT RE 1	H372
Repr. 1B	H360D

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 1000
Aquatic Chronic 1	H410	M = 10

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

No. CAS	2634-33-5
No. EINECS	220-120-9
Concentration	< 0,05 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400
Skin Sens. 1	H317
Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Acute Tox. 2	H330
Aquatic Chronic 2	H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

Skin Sens. 1 H317 $\geq 0,05$ **2-Methyl-2H-isothiazol-3-one**

No. CAS 2682-20-4

No. EINECS 220-239-6

Concentration $< 0,0015 \%$

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H301

Acute Tox. 2 H330

Skin Corr. 1B H314

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Acute 1 H400

Skin Sens. 1A H317

Aquatic Chronic 1 H410

Acute Tox. 3 H311

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1A H317 $\geq 0,0015$

Aquatic Acute 1 H400 M = 10

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

No. CAS 55965-84-9

Concentration $< 0,001 \%$

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2 H330

Aquatic Chronic 1 H410

Aquatic Acute 1 H400

Skin Sens. 1A H317

Skin Corr. 1C H314

Acute Tox. 2 H310

Acute Tox. 3 H301

Eye Dam. 1 H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C H314 $\geq 0,6$ Eye Irrit. 2 H319 $\leq 0,06 < 0,6$ Skin Irrit. 2 H315 $\leq 0,06 < 0,6$ Skin Sens. 1 H317 $\geq 0,0015$

Aquatic Acute 1 H410 M = 100

Aquatic Chronic 1 H410 M = 100

1

Eye Dam. 1 H318 $\geq 0,6 \%$ **RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****En cas de contact avec la peau**

Laver avec beaucoup de l'eau et du savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Après une exposition à de fortes doses de substances / en cas de troubles ou de douleurs, veuillez consulter un médecin



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Mousse, Sable, Eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde de carbone (CO); une épaisse fumée noire; Acide chlorhydrique (HCl)

5.3. Conseils aux pompiers

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker à l'abri de la gelée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peinture

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL) ***

Bronopol (DCI)

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,1	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	4,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	4,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,3	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	13	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	13	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,7	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,4	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	8	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

mode d'effet	Effet local	
Concentration	8	µg/cm²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,35	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,1	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC) *****Bronopol (DCI)**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,01	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,001	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	0,003	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	0,43	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,041	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0,003	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,5	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

Veiller à une ventilation adéquate.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat liquide



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

10.1. Réactivité

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Pyrithione zinc**

ATE

221

mg/kg

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

Espèces

rat

DL50

1193

mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one**

Espèces

rat

DL50

4115

mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Pyrithione zinc**

ATE

0,14

mg/l

Administration/Forme

Poussières/Brouillards

Corrosion/irritation cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

Durée d'exposition 96 h
méthode OCDE 203

Bronopol (DCI)

Espèces truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)
NOEC 2,61 mg/l
Durée d'exposition 28 d
méthode OCDE 203

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces *Daphnia magna*
CE50 0,05 mg/l
Durée d'exposition 48 h

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

Espèces *Daphnia magna*
CE50 0,126 mg/l
Durée d'exposition 48 h

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

Espèces *Daphnia magna*
CE50 2,94 mg/l
Durée d'exposition 48 h

Bronopol (DCI)

Espèces *Daphnia magna*
CE50 1,04 mg/l
Durée d'exposition 48 h
méthode OCDE 202

Bronopol (DCI)

Espèces *Daphnia magna*
NOEC 0,06 mg/l
Durée d'exposition 21 d
méthode OECD 211

Toxicité pour les algues (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces *Selenastrum capricornutum*
CI50 0,067 mg/l
Durée d'exposition 72 h

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

Espèces *Selenastrum capricornutum*
CE50 0,027 mg/l
Durée d'exposition 72 h

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

Espèces *Pseudokirchneriella subcapitata*
ErC50 0,11 mg/l
Durée d'exposition 72 h

Bronopol (DCI)

Espèces *Pseudokirchneriella subcapitata*
CE50 0,068 mg/l
Durée d'exposition 72 h
méthode OCDE 201

Bronopol (DCI)

Espèces *Pseudokirchneriella subcapitata*
NOEC 0,0025 mg/l
Durée d'exposition 72 h



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

méthode

OCDE 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Éliminer comme déchet dangereux.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Le danger secondaire		-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
Les catégories de transport	0		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	no	-

Information pour tous les modes de transport**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Autres informations**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**
non**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CH)

0

%

Remarque

Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire DSL.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire ENCS.

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations



Nom commercial: Marabu-AcrylColor 032, 100 ml

Version: 15 / CH

Date de révision: 28.05.2021

Numéro de la matière: 12010050032

remplace la version: 14 / CH

Date d'impression 03.09.21

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour. Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.